

Annexe 4

Entretien avec Monsieur Reynaldo RAMPERSAD,
(Ecole supérieure des Arts du cirque : ESAC Bruxelles) :
le 23 mai 2023 Durée de l'entretien : 1h30

Elément qui me semble pertinent retrouvé sur le site de l'ESAC, voir lien :
<https://www.esac.be/cursus/programme-pedagogique-et-artistique/> :

« L'enseignement des arts du cirque, en raison de l'urgence spécifique à l'artiste de cirque, se doit d'envisager pour les étudiants sortants la maîtrise du milieu professionnel dans lequel ils vont s'intégrer. Par la connaissance des structures de création et de production et la conscience de la gestion de leur future carrière, l'école les prépare à leur insertion professionnelle. »

Critères pondérés, grille de cours :

L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque ;
 L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique;
 L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres ;
 L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche ;
 LA GESTION d'un processus de création artistique circassien

- ⇒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ⇒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

Exemples de contenu de cours

Mr Rampersad (originaire du Venezuela, formé aux Etats-Unis...)

-Monsieur RAMPERSAD, en quoi consiste le contenu du Bachelier en Arts du cirque de votre Ecole ?

-Les élèves ont l'opportunité de travailler en partie avec des auteurs. Ceux-ci sont demandeurs de jouer le rôle d'auteur, créateur,...

En 2^{ème} année, ils sont amenés à présenter un dossier écrit de dramaturgie.

De plus, durant cette 2^{ème} année, ils participent à un festival belge leur permettant de s'initier en tant que bénévoles durant l'évènement. Festival situé en Flandre. Cette expérience sur le terrain leur permet de s'intégrer aux activités et aussi dans l'Administration du festival, aux activités programmatrices, à la gestion du budget, etc.

En 3^{ème} année, il y a un cours lié à la production de spectacles -à raison de 40-50 heures de cours - donné par un professeur porteur des projets de sa propre Compagnie. Durant ce cours de production, les élèves apprennent à construire un projet, à comment présenter à des tiers leurs idées... Des professionnels sont invités durant ce cours. Ils ont un profil de producteurs, programmeurs, artistes, co-auteurs. Les étudiants peuvent ainsi poser les questions pertinentes sur le métier de production (stratégie, ...).

Il y a aussi des cours liés au droit, enregistrement, droits d'auteur, législation du travail en plein air. Cette formation les outille au maximum pour qu'ils se préparent à la vie professionnelle, c'est plus qu'autrefois mais ce n'est pas encore suffisant.

J'imagine d'ailleurs un Master en création : une 4^{ème} année. L'objectif est de donner un maximum d'outils pratiques pour permettre l'invention d'un projet, la production d'un projet.

-Est-ce possible de proposer aux étudiants de votre Ecole un Master après leur formation de bacheliers ?

-Le Master n'est pas facile à mettre en place après le Baccalauréat..., c'est en phase de projet, à faire accepter à l'instance officielle. Il reste un long chemin à parcourir pour qu'il soit proposé un jour aux étudiants. Ce serait un Master de spécialisation court, outillé, pratique.

-Serait-ce le même Master que celui de l'IAD, master de spécialisation de production ?

-Oui, dans le même genre. Il devient tellement nécessaire actuellement. C'est une idée à développer...

-Dans votre cursus où vous abordez des cours sur la production en 3^{ème} année, ce qui serait utile à aborder avec les étudiants, futurs artistes de demain, ce sont les aspects suivants : comment faire un budget/plan prévisionnel, un budget d'exploitation, dossier de production, calculer les retombées économiques d'un évènement... Comment demander de l'argent à l'Etat et savoir justifier les raisons pour lesquelles la subvention peut avoir lieu, etc.

Exemple : un festival d'art de la rue à Chassepierre, il serait intéressant de connaître les retombées économiques d'un tel évènement. Cela draine tellement de monde.

-Comment se décident les contenus enseignés dans le cadre du Bachelier ? Exemple : un nombre d'heures supplémentaires à octroyer à un cours particulier ?

-Oui, on peut le faire, mais en le proposant aux Instances préalablement. Dans une école comme celle-ci, les cours sont bien balisés, on ne peut pas changer l'intitulé d'un cours, cela demande une concertation,...

-Combien d'étudiants sortent chaque année ?

-18 étudiants sortants chaque année (presque toujours).

-Existe-t-il une analyse de ces étudiants sortants entrant dans le monde professionnel des artistes et autres ? Travaillent-ils tous comme artistes ? Existe-t-il un suivi ?

-Oui, il y a un suivi de nos diplômés ... On analyse leurs qualités. Ils deviennent presque tous des professionnels des arts, praticiens. Certains se lancent dans des projets dans l'éducation.

-Professionnels des arts ou artistes, quelle est la différence ? Que voulez-vous dire par là ?

-C'est-à-dire : tous ne se lanceront pas dans un projet artistique. Ce sont des professionnels, ils ont un savoir-faire. Ils font des projets. Parmi les 18 sortants annuels, certains auront une carrière d'artiste, et d'autres seront chanteurs, interprètes, professeurs, certains ont déjà ouvert d'autres écoles dans le pays... D'autres encore quitteront le métier, non satisfaits.

-Si vous réfléchissez à élargir le contenu du cursus, y aurait-il une volonté à s'intéresser à l'économie culturelle ? Vous parlez du futur Master. Vous savez, rares sont les écoles questionnées qui dispensent des cours liés au cours d'économie culturelle, à la production. Si davantage de personnes s'intéressaient à cette thématique ou préparaient du contenu, serait-ce pertinent alors dans votre école d'élargir cela puisque vous avez l'idée d'un Master ?

-Cela ne se fera pas immédiatement, cela prend beaucoup de temps mais cela doit pouvoir se faire... Il faudra du temps pour le rendre indispensable.

Mon idée principale serait celle-ci : comment créer une plateforme permettant aux étudiants d'avoir un transfert-passerelle de la vie d'école (irréelle) vers la vie professionnelle (avec ses obstacles, difficultés) ? Comment faire ce passage d'une manière plus douce que comme cela se fait actuellement (d'une manière brutale, violente) ? Il faut beaucoup d'outils pour se défendre dans ce milieu, c'est une réalité.

J'ai parfois des demandes d'experts professionnels qui se proposent de donner des outils, des informations (dossier de production, ...)... Je n'ai pas les noms en tête. La professeure actuelle en production invite des professionnels qu'elle connaît pour donner un contenu de cours d'économie.

-Serait-ce possible que je puisse contacter cette professeure ? A part Monsieur Jean-Gilles LOWIES, chercheur, qui s'intéresse à l'économie de la culture et l'OPC, mais sinon, sauf erreur de ma part, je n'en connais pas beaucoup en Belgique qui réfléchissent à un contenu d'enseignement sur une telle matière.

-Je peux donner à cette professeure vos coordonnées pour échanger et réfléchir sur cette problématique.

-Les artistes sont-ils payés correctement selon vous dès qu'ils sortent de l'école... ? Connaissez-vous les pratiques financières sur le sujet ?

-Généralement, les salaires sont médiocres. Les personnes interrogées me disent que c'est le prix demandé de manière officielle. Les Institutions, centres culturels, les opérateurs culturels offrent de très petites rémunérations aux artistes, bradent les prix à tel point que parfois, des prestations dans une tournée sont diminuées voire annulées. Il y a un cruel manque d'honnêteté dans le secteur.

-Des questions éthiques, philosophiques, sociologiques sont posées au sujet de cette rémunération d'artiste. L'artiste a-t-il un statut précaire à la sortie d'école ? Quelle réflexion portez-vous à ce propos ?

-Mon projet de Master aiderait davantage l'étudiant-e à se préparer, s'insérer à la vie professionnelle, grâce à cette plateforme qui serait créée comme relaté précédemment, cela éviterait de tomber dans la précarité à la sortie de l'école... Il faut les préparer à devenir des acteurs et les pousser, les sensibiliser à cela.

-Limitez-vous le nombre d'élèves dans un cursus ?

-Seulement 18 élèves maximum. Impossible d'en avoir davantage. 170 élèves postulent. Il y a un examen d'entrée préalable. Un examen à distance, un dossier et une sélection de 3 jours : 18 élèves sont sélectionnés pour le cursus du bac. Si certains arrêtent en cours d'année, le nombre reste ainsi durant le parcours de l'année.

-La piste du Tax Shelter, cela vous dit ? En parle-t-on dans le cursus de production ? Dans les Arts de la rue, les artistes ne sollicitent pas cette piste.

-Aucune idée sur ce sujet mal connu à ce jour. Ce n'est pas un espace dans lequel je gravite... Ce n'est pas que cela ne m'intéresse pas mais je ne peux pas m'intéresser à tout...

-Vous savez, les Compagnies dans le secteur des arts de la rue ne le sollicitent pas, à l'exception de l'une ou l'autre. C'est une catastrophe. Le secteur du théâtre lui est plus habitué à solliciter ce type de levier financier. Pourquoi, pensez-vous ? Quand le Tax Shelter est entré en vigueur en 2017, j'ai assisté avec d'autres à une réunion d'information sur le sujet. Je peux citer l'exemple des Frères Dardenne, dans le milieu du cinéma... qui ont pris la parole durant la séance, qui, eux, sont enthousiastes à utiliser cette aide, le disent haut et fort, alors que d'autres artistes de ce milieu sont réticents à faire appel à cette forme de subsidiation. J'ai entendu des considérations telles que : « c'est malsain de solliciter ce genre de levier financier ». Les frères Dardenne considèrent que leurs films restent des films d'auteur, que solliciter cette aide leur permet de leur donner plus de facilités pour travailler, pour payer les différents nombreux intervenants, notamment les bénévoles...

-Les subsides culturels sont le privilège de la Belgique. Tant mieux. Il faut profiter de cela. C'est singulier. Ailleurs, dans d'autres pays, cela n'existe pas. L'aide serait plutôt octroyée d'une tout autre manière : sous forme de sponsors, d'aides financières privées..., c'est une tout autre politique qui met l'artiste dans une position plus active, plus créative au niveau du financement d'un projet. Comment trouver l'argent, combien ? De quelle manière... ? Se confronter à la réalité du terrain. C'est une pensée autant qu'un acte mécanique. Comment mettre un projet en place ? Telle est la question posée à nos étudiants. Il y a bien cette réalité que chacun-e doit vivre décemment de son art. L'artiste doit travailler avec l'urgence : avec des soins absolus de dire ce qu'il-elle a à dire, besoin de dire... L'urgence, c'est le vrai feu qui maintient le travail, la créativité de l'artiste.

-De quel pays venez-vous puisque vous avez parlé précédemment des pays qui ne subsidient pas la culture ?

-Je proviens du Venezuela et ma formation a été effectuée aux Etats-Unis.

-Cette aide financière, qu'elle soit publique ou privée, où est le problème ? La créativité pourrait-elle être corrompue si l'argent vient du privé ? (exemple : coca-cola)

-Il y a une question de **mythe, des fausses croyances** à ce propos. Etre subsidié par l'Etat, est-ce sain, légitime ? Oui. Tant mieux si cela existe. Cela ne change rien que cela soit l'Etat ou un privé tel que Coca-Cola ou tout autre entreprise...

-Pourquoi les artistes belges s'orientent-ils davantage vers l'Etat que du côté des aides privées ?

-C'est une question de culture. Les deux options Etat/privé font partie de la gestion culturelle. Autrefois, dans les années 60, de nombreux artistes faisaient déjà appel à des aides industrielles (sidérurgique, plastique et autres).

Les étudiants se questionnent sur leur chômage de l'artiste à la sortie d'école. Cela pose question. Comme ils ne sont pas formés ni outillés pour se lancer des défis dans la vie professionnelle, ils pensent à ce statut inévitablement. L'école des Arts ne peut pas jouer le rôle d'aider l'étudiant-e à recourir au chômage. Sa mission est de le/la former à sa future vie professionnelle artistique. Il y a un défi à tous les niveaux pour les artistes. C'est une réalité à laquelle ils ne peuvent déroger. Ils doivent en être conscients que ce milieu n'est pas facile.

-C'est pourquoi une formation suffisante avec un contenu riche pourrait leur permettre de se structurer, de « penser un projet », de travailler un budget, c'est primordial et cela faciliterait la tâche pour se défendre et pour se lancer dans la vie professionnelle. Vulgariser tout cela, leur donner goût à entreprendre grâce à un véritable contenu... Le Master en production tel qu'il est proposé actuellement à l'IAD sera-t-il différent de celui que vous imaginez à l'ISAC ?

Oui, tel que je l'imagine, ce serait en collaboration avec l'IAD mais ce serait un Master pratique, enclavé dans des projets de production concrets. Cela se ferait aussi dans les Halles de Schaerbeek.

-Merci Monsieur RAMPERSAD pour toutes ces informations.

-----FIN